

Réussir la mise en œuvre des rythmes éducatifs en maternelle

Les enjeux fondamentaux de la réforme des rythmes scolaires en maternelle



Avec la réforme des rythmes scolaires, les élèves les plus jeunes bénéficient d'une matinée de classe de plus, c'est-à-dire de temps de langage et de motricité supplémentaires. C'est un élément fondamental dans la lutte contre les inégalités scolaires. Ils participent aussi à des activités périscolaires contribuant à leur épanouissement.

Le groupe de travail « *Rythmes éducatifs en maternelle* », qui réunit des représentants de toutes les professions œuvrant auprès des élèves de cycle 1, a souhaité réfléchir à la prise en compte des besoins spécifiques des élèves de maternelle, et plus particulièrement des besoins des enfants de moins de 4 ans. Il propose des pistes de réflexion pour aider les équipes à rédiger les PEdT et permettre la construction d'une culture commune et partagée. Il souhaite engager des temps de formation communs pour créer des liens entre les différents acteurs impliqués dans l'accueil des enfants de maternelle.

Le « *Groupe Départemental École Maternelle* » - GDEM 86 - poursuivra la réflexion sur les emplois du temps des classes. La répartition des apprentissages sur la semaine est en effet une clé essentielle pour permettre aux élèves de vivre une semaine de classe équilibrée et sereine.

Les regards croisés, pluriprofessionnels, créent une dynamique départementale au service de la réussite scolaire des élèves, de leur épanouissement et d'un climat scolaire apaisé.

Catherine Wojciechowski, Inspectrice de l'Éducation nationale mission Préélémentaire de la Vienne



Direction départementale de la cohésion sociale

Le PEdT a permis d'engager des réflexions locales autour de l'organisation des différents temps éducatifs mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (TAP, articulation des différents temps, place de chaque acteur et cohérence d'intervention, formation...).

Au regard des différentes formes d'organisations et modes d'accueils proposés aux enfants, depuis 2013, il s'avère nécessaire d'impulser une approche différenciée pour les enfants scolarisés à l'école maternelle, afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques.

Ce document, fruit d'un travail collectif, s'adresse à tous les acteurs éducatifs concernés par l'éducation de l'enfant scolarisé de moins de 6 ans, qu'ils soient parents, élus, enseignants, professionnels de l'animation.

Il propose un cadre et des pistes de travail pour que tous interagissent ensemble dans un intérêt commun : celui du bien être, de l'épanouissement et de la réussite des enfants.

Véronique Moreau
Directrice de la DDSC de la Vienne



Dans le cadre de sa Convention d'Objectifs et de Gestion signée avec l'État pour la période 2013-2017, la branche Famille a réaffirmé sa volonté de poursuivre sa politique de structuration d'une offre d'accueil des enfants de qualité, accessible à tous, adaptée aux besoins des familles et aux spécificités des territoires.

C'est dans ce cadre que les Caisses d'Allocations Familiales accompagnent financièrement la réforme des rythmes éducatifs et contribuent à la mise en œuvre des Projets Éducatifs de Territoires aux côtés des services de l'État. La CAF de la Vienne cultive également depuis de nombreuses années un partenariat de terrain avec les collectivités territoriales et collabore de manière étroite à la définition de services d'accueil adaptés aux besoins spécifiques des enfants, et notamment des plus jeunes. Elle veille par ailleurs à s'inscrire dans une démarche qui mobilise l'ensemble des ressources locales du territoire.

Les projets qu'elle accompagne et soutient répondent à des objectifs de réussite éducative, de lutte contre les inégalités sociales et territoriales, avec une attention particulière portée au principe de coéducation entre professionnels (enseignants, ATSEM, animateurs ...) et parents.

Tania Conci
Directrice de la CAF de la Vienne

Temps de l'enfant, temps de l'élève

Temps de l'enfant et temps de l'élève sont à appréhender conjointement avec quatre objectifs :

Aménager la journée sans la surcharger d'activités

Organiser l'alternance et l'articulation entre :

- Les temps de découvertes motrices, sensorielles et langagières
- Les temps calmes
- Les temps de repos
- Les temps de transition

Veiller à institutionnaliser une concertation entre les différents acteurs

Construire des règles communes aux temps scolaires et périscolaires :

en maintenant la continuité de la règle même si l'enfant n'est plus dans une posture d'élève

... avec la nécessité de construire un temps de retour au calme pour une transition réussie.

Ritualiser les temps de transition

(avec des chants, un objet transitionnel, une signalétique spécifique, ...)

en verbalisant, en explicitant ...

...pour que les moments de transition soient vécus sereinement par l'enfant.

Pour une co-éducation

Élaborer un projet autour d'objectifs éducatifs communs

Afin que l'enfant puisse vivre sa journée de manière cohérente et sécurisante, tous les acteurs doivent interagir ensemble dans un cadre commun.

Permettre à l'enfant et à sa famille d'identifier :

- * L'équipe enseignante
- * L'équipe d'animation
- * Les personnes référentes

Rassurer l'enfant et sa famille

Favoriser la communication

- Tisser des liens école / famille en échangeant, en informant, en communiquant
- Organiser un comité de pilotage local ou autres instances de concertation
- Mettre en place une coordination (référént de site) pour assurer les liens entre les différents intervenants et les parents
- Élaborer des outils de contractualisation : procédures, chartes...

Définir les rôles de chacun des acteurs

Permettre aux référents, ATSEM et/ou animateurs, d'avoir des temps de concertation avec les enseignants notamment sur les supports utilisés ou sur les outils collectifs et individuels de l'enfant, par exemple une fiche de liaison sur les livres et/ou albums lus.



Favoriser des temps de formation commune :

Des formations pluri professionnelles sont à encourager pour améliorer la qualité éducative des actions.

Formations départementales :

Ce sont des formations thématiques : jeux de cour, spécificité du périscolaire en maternelle, activités scientifiques et techniques...

contact : DDCCS

Formations locales :

Elles répondent aux besoins spécifiques des territoires.

Elles permettent d'accompagner les collectivités dans l'identification et la définition des besoins de formation.

Sécurité

S'assurer de la sécurité des enfants sur les différents temps, avec une vigilance accrue sur les temps de transition.

Transfert des responsabilités

Respect des taux d'encadrement même en cas d'absence

Disposer d'une liste des participants

Pour les différents acteurs : fiche de renseignements, déclaration d'accident, PAI, fiches sanitaires, autorisations parentales à disposition sur les lieux de l'activité, cahier des p'tits bobos

Gestion des situations d'urgence en fonction du référent.

Locaux

Il est nécessaire de prévoir :

- La déclaration DDCCS avec avis de la PMI
- Des lieux différents, de préférence, pour les TAP afin qu'il n'y ait pas de confusion entre le temps scolaire et le temps périscolaire
- ou
- Une charte locale du partage des locaux et du matériel (disponibilité, utilisation, transfert des responsabilités).

L'accueil des élèves de 4 à 6 ans

Un besoin de cohérence

La mise en place d'une coordination assurant le lien entre les différents acteurs et les parents est essentielle. C'est de cette manière que l'on peut mettre en œuvre une véritable co-éducation.

Comment faire ?

Élaborer une charte commune définissant à minima :

- * Le transfert des responsabilités
- * L'utilisation des locaux
- * Les règles de vie communes

L'enfant doit continuer à construire des repères dans le temps, dans l'espace et dans le système des adultes qui l'entourent.

Développer et renforcer le vivre ensemble

Discours commun, paroles bienveillantes

Répondre à leurs besoins physiologiques

- Respecter les rythmes chronobiologiques
- Prendre en compte la baisse de concentration chez les élèves lors de la pause méridienne et en fin de journée
- Bien articuler les temps périscolaires et les temps d'enseignement, les temps calmes et les temps d'activités
- Durée de l'activité adaptée (de 10 à 30 minutes)

Accorder à l'enfant le droit de « ne rien faire »

Il a besoin de rêver, s'isoler, imaginer, se reposer

... pour construire son identité.

Adapter les contenus en fonction de l'heure et de la durée des TAP

Privilégier les temps calmes après les repas



Enrichir les expériences

Quelles activités proposer ?

Des activités adaptées et adaptables
Des activités aux sollicitations diverses et multiples
Des activités dont le contenu et le format évoluent au cours de l'année



Faire des liens avec le projet d'école

- Bouger
- Jouer
- Interagir
- Parler
- Expérimenter
- Écouter
- Toucher
- Sentir
- Manipuler
- Observer

Regards croisés sur les moins de 4 ans : une vigilance



Le jeune enfant entre à l'école et se sépare peu à peu du monde de sa toute petite enfance.

Imaginer un dispositif d'accueil souple, contenant et rassurant, tel un pont entre l'univers de sa famille et

celui de l'école, permettra de répondre à ses besoins de sécurité psychique et d'accompagner avec soin les séparations et retrouvailles avec sa famille.

L'enfant s'exprime avec son corps, à travers ses activités, et le respect de ses besoins spécifiques passe par un aménagement réfléchi des espaces, du temps d'activité et de jeu libre, des temps de sieste. Les capacités d'autonomie qu'il développera seront directement corrélées au sentiment de confiance en lui et dans les adultes référents. L'accompagner à mettre en mots ses émotions et ressentis développe ce sentiment.

Florence Retaud
PMI Conseil Départemental

L'enfant de moins de 4 ans a besoin de mouvement. Il éprouve le plaisir de se dépenser physiquement, d'agir, d'exercer son pouvoir sur les choses et sur le monde en jouant. Cette motricité d'action propre au tout-petit va lui permettre de sentir, ressentir, imaginer, créer pour peu à peu transformer le milieu et s'adapter au réel par le principe d'accommodation. Il a besoin d'être accompagné et sécurisé dans ses découvertes motrices et langagières afin de vivre son parcours personnel de maturation et s'exercer à la vie sociale avec ses pairs tout en respectant son rythme physiologique.

« L'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue. »

Jean Epstein (psychosociologue).

Élisabeth Lary
Maîtresse G-RASED Poitiers Nord



L'association AGEEM défend l'école maternelle comme le pivot de l'accueil des plus jeunes enfants en respectant leurs besoins moteurs, physiologiques,

affectifs mais aussi leur besoin d'apprendre. C'est pour cela que l'AGEEM demande le respect du sommeil pour les enfants de 2 à 4 ans, en essayant dans la mesure du possible de proposer l'endormissement après le repas.

Lors des temps périscolaires, l'AGEEM recommande vivement d'éviter la multiplicité des adultes intervenants pour cette tranche d'âge car ils ont besoin de construire des référents stables.

Stéphanie Barrau
AGEEM 86



La refondation des rythmes scolaires à travers la conception d'un

P.E.d.T s'établit sur la réorganisation du temps scolaire. Pour y parvenir avec succès, la cohésion entre l'école, les municipalités, les partenaires sociaux est indispensable.

Une vigilance particulière doit être accordée à l'accueil et l'implication des familles. L'école veillera à être la plus lisible possible en communiquant notamment sur des temps particuliers : inscriptions, passerelles, réunions d'accueil et de rentrée, etc.

C'est dans cet esprit de transparence et de souci de communication que chacun comprendra et tiendra son rôle co-éducatif et permettra de placer l'intérêt de l'enfant au cœur du dispositif de la refondation.

Olivier Delage
Directeur Maternelle Dissay

Les enfants de 2 ou 3 ans agissent communément comme de véritables petits « tourbillons » en classe. Ils enchaînent bien souvent toute une série d'actions motrices et sensori-motrices les unes à la suite des autres sans qu'il y ait véritablement de lien entre elles. Le besoin de déambuler, de découvrir, d'explorer l'emporte sur tout : empiler des gros cubes en mousse, diriger une poussette en tournant autour d'une table, gribouiller sur un coin du tableau avec une craie, s'interrompre, repartir et se diriger à l'espace dînette pour mettre le couvert ou câliner le bébé... car ils vivent et comprennent l'instant présent, agissent en fonction de leurs propres désirs et besoins du moment.

C'est ce que nous pourrions appeler le « stade papillonnaire » qui nous conduirait à dire qu'enseigner auprès d'enfants de moins de 4 ans suppose bien évidemment d'avoir en mémoire cet état de fait.

Aussi, dans la relation qui va se nouer entre l'enfant et l'enseignant, l'enjeu est capital : à partir de supports à la fois ludiques et stimulants, l'enseignant va devoir faire preuve de patience pour accompagner la personne de chaque enfant et proposer, de manière très progressive et de façon quasi individualisée, des « invitations à... », invitations à faire, invitations à dire, invitations à apprendre.

Dorita Perez
Conseillère pédagogique de circonscription, mission Préélémentaire

La spécificité de l'accueil des enfants de moins de 4 ans

Répondre à leurs besoins physiologiques et psychologiques

L'accueil de l'enfant de moins de 4 ans nécessite la prise en compte :

- * Du temps de présence à l'école
- * Des temps d'activités motrices et sensorielles (durée progressive de 10 à 20 minutes)
- * Des temps calmes
- * Du temps de repas
- * Des temps de repos (sieste dont la durée correspond au minimum à un cycle de 1 h 30, de préférence juste après le repas avec réveil échelonné)

Nécessité de communiquer avec les parents sur les différents temps de leur enfant, son propre rythme

Comment faire ?

- Répondre individuellement aux besoins de chaque enfant
- Offrir la possibilité de choisir ou non une activité
- Rassurer avec des paroles et des gestes bienveillants
- Associer toutes les personnes qui interviennent auprès de l'enfant

Points de vigilance

- Passage aux toilettes
- Besoin de collation
- Place de la tétine
- Place du doudou
- Photographie du parent
- Musée personnel

Pour développer l'estime de soi, la confiance en soi

Respecter leur rythme

Respecter la personne de chaque enfant, c'est respecter :

- sa personnalité en construction
- son propre développement (affectif, moteur, sensoriel)
- son seuil de fatigabilité
- son propre rythme d'apprentissage.

C'est aussi lui offrir la possibilité de s'extraire du collectif, de s'isoler.

Être à l'écoute de leurs besoins propres : besoin de bouger, d'explorer, d'expérimenter mais aussi de ne rien faire

Il serait préférable de ne pas proposer de TAP aux élèves de moins de 4 ans dont les seuils de fatigabilité se situent après le repas et après la classe.

Si TAP, il convient de favoriser les jeux libres, les activités sur invitation, les activités de repli.

Assurer leur sécurité affective en portant un regard bienveillant

Garantir leur sécurité

Aménager les espaces en fonction de leurs besoins

Maintenir une équipe d'adultes référents stable

Prévoir du mobilier adapté

Assurer leur sécurité affective et garantir leur sécurité physique

Préparer le PEdT

Catherine Wojciechowski
IEN mission Préélémentaire

Dorita Perez
CPC mission Préélémentaire

Jacques Brouleau
Référént sur la réforme des rythmes scolaires

Jean Claude Bonnefon
Conseiller technique
Référént Rythmes scolaires
Caf de la Vienne

Marie-Reine Amossé
Référénte réforme des rythmes éducatifs DDCS

Colin Maheu-Gourmelon
Chargé de mission
Francas de la Vienne

Laure Gilli
Chargée de mission
Comité départemental Olympique et sportif de la Vienne

Jacques Demiot
Responsable éducatif Enfance
Ligue de l'enseignement de la Vienne

Le groupe de travail « Rythmes éducatifs en maternelle » réunit des représentants de toutes les professions qui œuvrent auprès des élèves de cycle 1 :

Delphine Minereau : DDCS

Anthony Brune : CAF

Florence Retaud : PMI conseil départemental

Stéphanie Barrau : AGEEM 86

Manuel Balmer : AROEVEN

Réseau des coordinateurs PEDT : Joanna Ribera (Mignaloux-Beauvoir), Céline Castro (Naintré), Isabelle Nasseron (La Roche Posay).

Pour la DSDEN :

Catherine Wojciechowski : Inspectrice de l'Éducation nationale, mission Préélémentaire

Jacques Brouleau : Référént départemental rythmes scolaires

Dorita Perez : Conseillère pédagogique de circonscription, mission Préélémentaire

Patricia Tissier-Fizazi : Médecin conseiller technique auprès du DASEN

Claire Carrin : Directrice école Primaire Saint Maurice la Clouère

Olivier Delage : Directeur école Maternelle Dissay

Christine Tomasini : Directrice école Primaire La Chapelle Moulière

Patricia Villain : Directrice école Maternelle Montamisé

Pour plus d'informations, consultez l'espace dédié à la réforme des rythmes scolaires :

<http://www.ia86.ac-poitiers.fr/politiques-educatives-locales>

Les espaces ludiques à l'école



constituent une réponse à la prise en compte des besoins des plus jeunes. Les kits de jeux permettent à chaque élève de redevenir un enfant en jouant, tout simplement.

Pour en savoir plus :

<http://eduscol.education.fr/cid55845/espaces-ludiques.html>

« Une des préconisations majeures que tous les acteurs éducatifs doivent retenir, est la suivante :

Durant les temps périscolaires, il est important d'accorder à l'enfant le droit de ne rien faire. »

Jacques Brouleau
Référént DSDEN sur la réforme des rythmes scolaires